



# Fédération **A**utonome de la Fonction Publique

DÉCLARATION LIMINAIRE

## Réunion Fonction Publique avec Olivier Dussopt – Covid-19

La **Fédération Autonome de la Fonction Publique** était représentée par Pascal Kessler, Président de la **FA-FP** et Martine Gramond-Rigal, Présidente de la **FA-FPT**

« Face à cette crise sanitaire mondiale, la **FA-FP** est ravie d'entendre, enfin, que les services publics sont nécessaires pour la nation.

Face à cette crise, les nantis de la république ne le sont pas autant qu'on le laisse croire et l'Etat préfère, et ce depuis le début de la crise, prendre des mesures à destination du secteur du privé mais refuse d'y inclure les agents du service public.

« La santé n'a pas de prix » clame le Président de la République dans son intervention du 12 mars dernier, alors que les personnels hospitaliers sont en grève depuis de longs mois contre le massacre de l'hôpital public.

Les personnels hospitaliers sont arrivés à un point de rupture faute d'avoir été soutenus, défendus.

Ne devriez-vous pas réquisitionner les pourfendeurs du service public en les mettant à contribution à côté de ces agents fatigués ?

Ce ne sont pas des messages de gratitude que ces hommes et femmes attachés au service public veulent, ce sont des moyens matériels, financiers et humains.

Ils n'ont pas besoin de mots creux mais d'une reconnaissance de leurs compétences avec des moyens pour soigner : des lits d'hospitalisation, des effectifs soignants et de meilleurs salaires.

La gratitude exprimée envers les personnels de santé dans l'allocution du président de la république a été entendue mais elle n'est pas suffisante.

Nous attendons des actes immédiats, de vraies décisions, de vrais moyens, pas simplement l'autorisation de faire des heures supplémentaires qui ne seront jamais payées ou récupérées.

**FA-FP**

96 rue Blanche  
75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

Courriel : [contact@fa-fp.org](mailto:contact@fa-fp.org)

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

**A la FA un autre syndicalisme est possible !**



Mais la crise qui nous touche, n'est pas le seul apanage des personnels de santé.

Avant d'être pris en charge par l'hôpital public, les malades passent dans les mains de nos sapeurs-pompiers que vous avez outrageusement oubliés.

Eux aussi sont en grève depuis juin 2019. Ce mouvement de grève a été suspendu dès vendredi pour faire face à cette crise sans précédent par attachement à leur uniforme et pour servir encore plus la population touchée par ce fléau.

Mais ces hommes et ces femmes de convictions ont des revendications pour leur santé et celle de nos concitoyens tout comme pour le bon fonctionnement des services publics et vous les rayez purement et simplement de votre considération.

Avez-vous connaissance que dans certaines casernes, l'obligation est faite de justifier, par écrit, l'utilisation des masques ?

Savez-vous que nos pompiers ne possèdent pas tous des masques pour chaque intervention réalisée ?

Avez-vous connaissance du manque de matériel comme par exemple des thermomètres ?

Que va-t-il se passer lorsque par manque de protection un de nos pompiers sera déclaré positif ?

Lorsque cela sera le cas, c'est toute une section qui va se retrouver en quarantaine et dans l'impossibilité d'assurer ses missions de secours à la personne.

Quels moyens envisagez-vous de donner pour que les services de secours puissent remplir leurs missions ?

Face à cette épidémie, la **FA-FP** attend des mesures immédiates pour les policiers nationaux et municipaux, les personnels hospitaliers, les agents des EHPAD territoriaux et hospitaliers et plus largement les agents du service public qui seront toujours en contact avec du public et dont les missions ne permettent pas le télétravail.

D'ailleurs le télétravail n'est pas **nécessairement** possible pour tous. Les outils n'existant pas **obligatoirement** dans tous les lieux où le service public se pratique.

Face à cette épidémie, la **FA-FP** attend des mesures pour permettre aux agents publics de garder leurs enfants, puisque les établissements scolaires sont fermés, et ce bien au-delà des 12 jours prévus puisqu'il semble évident à tous

que cette situation va perdurer. Sur ce point vous avez répondu mais nous attendons un texte.

La **FA-FP** exige que le jour de carence soit purement et simplement supprimé.

La **FA-FP** exige que les primes des agents publics ne soient pas réduites en cette période de crise sanitaire.

La **FA-FP** exige une prise en charge du coût de la garde à domicile des enfants pour les agents contraints d'effectuer leurs missions.

La **FA-FP** exige que **TOUS** les agents travaillant en temps annualisé tels que les ATSEM, les agents des établissements périscolaires, des services techniques, de l'éducation nationale, des universités **etc.** ... ne soient pas pénalisés par la fermeture de leurs lieux de travail.

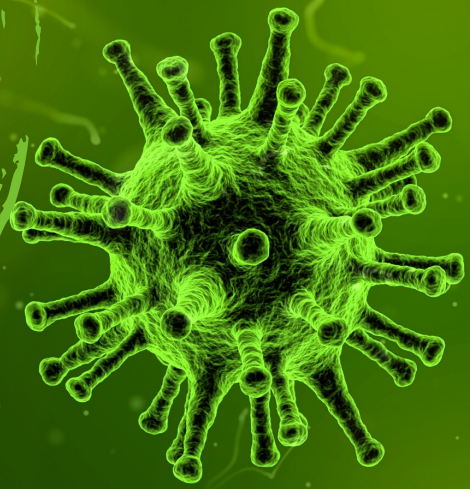
Le sens du service public ne peut être évoqué sans prise en compte des agents qui le porte au quotidien, aussi la **FA-FP** veut des réponses immédiates et à la hauteur de la solidarité dont ont toujours fait preuve collectivement les agents du service public. »

Contacts presse : Pascal Kessler, Président de la **FA-FP**  
06 81 01 38 51

Martine Gramond-Rigal, Présidente de la **FA-FPT**  
06 65 64 17 71

# Les dernières informations du Gouvernement

suite à la réunion du  
LUNDI 16 MARS 2020



## COVID-19

*La FA-FP a assisté ce matin à une réunion d'information sur le sort des agents publics dans le cadre de la crise sanitaire actuelle.*

Le ministre a ouvert la séance avec un **rappel** insistant sur les **gestes barrières** et les **bonnes pratiques** pour **se protéger** et **protéger autrui**. Il a ensuite indiqué que les rassemblements et les réunions en tout genre devaient être limités voir purement et simplement annulés.

**Les services publics se doivent de mettre en place un plan de continuité et les agents publics sont essentiels à la nation.**

Pour autant, les agents dont les affections sont les suivantes : affections rénales, cardiaques, hypertension, antécédents AVC, diabétiques, Asthme, personnes immuno-dépendantes, obésité morbide doivent obligatoirement être placés en mesure de protection : ASA ou télétravail (Les ASA ne génèrent pas de RTT) ; Il en va de même pour les femmes enceintes, le télétravail reste la règle impérative.

En ce qui concerne la **rémunération** des agents publics, la **totalité** de cette dernière doit être **maintenue** même si aucune disposition légale n'est à ce jour envisageable. Cela n'est qu'un souhait, une directive de la part du gouvernement.

Le **maintien du régime indemnitaire**, même en cas de délibération contraire, est à la discrétion des employeurs avec une affirmation de souplesse du trésorier payeur par rapport aux délibérations.

Les **ASA** pour garde d'enfants sont **sans durée** et sur attestation sur l'honneur (un seul parent à la fois).

En ce qui concerne le **droit de retrait**, ce dernier **ne s'applique pas** dans la situation sanitaire actuelle, la continuité du service public demeure, mais les mesures de protection seront renforcées.

Pour l'accueil des enfants des personnels médicaux, même si la règle est la fermeture administrative des établissements scolaires, un accueil à titre dérogatoire de leurs enfants est actif. Des plans de continuité de service sont en cours de mise en œuvre et pourraient obliger à étendre ce dispositif.

La restauration collective d'entreprise publique doit, partout où c'est possible, rester ouverte, mais avec l'obligation de paniers repas ; les buffets étant à proscrire et les couverts plus en libre-service. Des mesures d'éloignement des tables de repas doivent être mises en place.

Enfin concernant le **jour de carence**, les employeurs sont incités à ne pas l'appliquer mais le gouvernement affirme, à ce stade, ne pas pouvoir l'imposer par la loi (difficulté de réunir le parlement)

*La tension était palpable.*

*La FA-FP reste mobilisée et vous communiquera au fur et à mesure les informations en sa possession.*

*Prenez soin de vous.*



Fédération Autonome  
de la Fonction Publique

96 rue Blanche - 75009 PARIS  
www.fafp.org

*À LA FA, UN AUTRE SYNDICALISME EST POSSIBLE !*